

La lettre Grex

Mai 2003

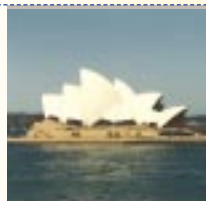
Centre de commerce international des Chambres de commerce et d'industrie de Grenoble et Nord Isère

www.grex.fr

Editorial >>

Le site www.grex.fr <<http://www.grex.fr>> bat tous les records...

5 000 visites ce dernier mois et au regard du contenu, très "professionnel", c'est une belle performance ! Ce résultat préfigure la qualité des échanges et des expériences, objet de Grex Ecobiz, l'espace des adhérents Grex. Mise en ligne à l'automne 2003.



>> **Australie**
p. 2



>> **A propos de l'élargissement**
p. 3



>> **Quoi de neuf sur**
www.grex.fr
p. 8

Actualité internationale >> p. 2 - 3

A propos de... >> p. 3

Actualité européenne >> p. 4

Infos Plus >> p. 5

Agenda >> p. 6

Actualité documentaire >> p. 7

Wrc News >> p. 8



Zoom

Market Access Database

Cette base de données pour faciliter l'accès des entreprises européennes aux marchés des pays tiers, créée par la Commission européenne, est accessible gratuitement via internet : <http://mkaccdb.eu.int>

Cet outil a pour but :

- 1- de recenser tous les obstacles au commerce auxquels se heurtent les exportateurs européens par secteur et par pays, en assurer un suivi et veiller à l'adoption de mesures pour chaque obstacle identifié,
- 2- de fournir des informations essentielles intéressant les exportateurs européens : quel montant de droits de douane pour tel produit ? Existe-t-il des formalités douanières particulières ?,
- 3- de constituer un moyen de communication interactif entre les entreprises et les autorités européennes en permettant un échange d'informations en ligne.

Dans le cadre d'un programme européen remporté par Eurochambres, Grex s'est vu confier en 2002 et 2003 le rôle de coordinateur national pour assurer la promotion de cette base de données «Market Access Database».

Faites-nous connaître tous les obstacles au commerce que vous rencontrez... nous les transmettrons à la Commission.

Contact Grex, Olivier Bozon, 04 76 28 28 43, olivier.bozon@grex.fr

Liban

Les équipements médicaux sont un marché porteur

Le Liban dispose d'un parc hospitalier estimé à 174 hôpitaux se répartissant entre le secteur privé et le secteur public. Le secteur privé assure l'essentiel des prestations médicales et représente 90 % du potentiel du marché des équipements. La demande est très diversifiée : des produits de base aux équipements à forte technologie. Le secteur public est, quant à lui, en voie de développement et porteur de débouchés conséquents. La production locale est quasi inexistante et le pays importe la quasi-totalité de ses équipements médicaux.

(Source : Mission économique de Beyrouth - mars 2003)

Japon

Le marché des cartes à puce en forme

Le nombre de cartes à puce commercialisées au Japon est en augmentation constante depuis 1996. Il a été multiplié par douze entre 1996 et 2001, et cette augmentation tend encore à s'accroître. Le gouvernement japonais y contribue largement en lançant divers programmes en faveur de leur développement et de leur utilisation. L'une de ces mesures phares, baptisée "e-Government" est destinée à simplifier les procédures dans les administrations japonaises par l'utilisation du commerce électronique et des cartes à puce.

(Source : KeysforJapan n°10 / ADIT-Technologies internationales - avril 2003)

Australie

Commerce franco-australien ... 2002, une année exceptionnelle

Le commerce franco-australien a connu une nouvelle année de forte croissance en 2002. Selon les chiffres des douanes françaises, les exportations françaises en Australie ont atteint 1 670 milliards d'euros en 2002, ce qui fait de l'Australie le 32^e client de la France (avant le Mexique, l'Afrique du sud ou l'Arabie saoudite). La progression enregistrée par rapport à 2001 a été de + 21,1 % et s'explique par la livraison de deux Airbus, mais également par d'autres postes, tels



Opéra de Sydney

que les ventes automobiles, les produits pharmaceutiques et cosmétiques et les produits alimentaires. La France enregistre la meilleure performance du G7, devant l'Italie (+ 10,3 %) et l'Allemagne (+ 10,1 %). (Source : Cci France-Australie - avril 2003).

Grex organisera un déjeuner de travail autour de l'ambassadeur d'Australie en France à l'occasion de sa venue en France fin juin.

Contact Grex, Anne-laure Pauty, 04 76 28 29 41.

Vietnam

Echanges et investissements face à l'attractivité

En 2002, les investissements directs étrangers (Ide) en Chine ont progressé de 52 % par rapport à 2001 au détriment du Vietnam. Ce phénomène semble s'être aggravé depuis l'intégration de la Chine à l'OMC. Chine et Vietnam sont en transition vers l'économie de marché, mais avec des méthodes et des résultats différents. Le Vietnam est commercialement

plus ouvert que la Chine, mais attire moins d'investisseurs. Le niveau de tarifs douaniers est plutôt inférieur en moyenne aux autres pays et les difficultés administratives liées aux échanges semblent nettement moins importantes. Le Vietnam a de nombreuses dispositions qui favorisent l'exportation.

Cependant, l'attractivité du Vietnam en termes d'Ide est bien loin derrière la Chine. Ni la taille du marché intérieur, ni les potentialités des ressources naturelles et technologiques ne semblent attirer les investisseurs étrangers. Les coûts de R & D sont relativement élevés et ne sont pas très avantageux.

Les Ide au Vietnam sont des investissements de délocalisation, axés sur l'export où le poids du marché intérieur a peu d'influence sur la décision d'investissement. L'amélioration de la compétitivité vietnamienne est un nouveau défi. Et si le Vietnam veut attirer de nouveaux investissements étrangers, il lui faut opérer des réformes structurelles de fonds et accéder rapidement à l'OMC. (Source : Mission économique de Hanoi - avril 2003)



Gateway to Japan : plébiscité par les entreprises françaises



A programme funded and managed by the European Commission

Le programme Gateway to Japan connaît un réel succès en Europe, 136 entreprises européennes ont déjà été sélectionnées pour y participer en 2003, dont 23 entreprises françaises.

Prochains recrutements pour 2003 :

Secteurs	Actions Gateway to Japan	Date	Lieu	Date limite de dépôt des candidatures
Equipement de la vie de plein air	mission commerciale	29 septembre au 3 octobre 2003	Tokyo	6 juin 2003
Alimentation et boissons	mission commerciale	8 au 12 décembre 2003	Tokyo	13 juin 2003

Si vous aussi vous souhaitez réussir sur le marché japonais et que vous appartenez à l'un des secteurs retenus*, alors n'attendez plus et déposez un dossier de candidature.

Grex est le coordinateur national du programme pour le compte de l'Acrci. Les exportateurs des secteurs concernés sont invités à prendre contact avec l'équipe Gateway to Japan pour tout renseignement, et notamment pour obtenir le formulaire de candidature.

Contact Grex : Odile Arnould/Gwenaëlle Valentin/Anne-Laure Hautin au 04 76 28 29 49/04 76 28 29 43, gatewaytojapan@grex.fr. Téléchargez toutes les informations pratiques sur www.grex.fr

* Secteurs retenus par le programme Gateway to Japan :

équipement de la santé, technologies de l'information et de la communication, matériaux de construction, équipement de la maison, créateurs de mode pour les jeunes, technologies de l'environnement, équipement de la vie de plein air, alimentation et boissons.

Accord d'Agadir

Vers une zone de libre-échange

Paraphé en janvier dernier par l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, l'Accord d'Agadir devrait constituer une étape décisive, en même temps qu'un processus efficace et viable, sur le chemin de l'intégration régionale parmi les pays de la rive sud de la Méditerranée. Les quatre pays partenaires avaient déjà posé des jalons en faveur de l'intégration en s'associant par le biais de Zone de libre échange (ZLE) bilatérales et en se liant individuellement à l'Union européenne par un Accord d'Association. En paraphant l'Accord d'Agadir, ils se sont entendus pour adhérer au système de cumul paneuropéen, ce qui simplifiera désormais, au sein du nouvel ensemble, la gestion des règles d'origine. La mise en œuvre de l'accord qui prévoit l'élimination totale des barrières tarifaires, sans exclusion de produits (d'ici janvier 2006) devrait conduire à la constitution d'une zone de libre échange entre l'UE et les quatre pays concernés, qui représentent à ce stade un marché de 115 millions d'habitants. (Source : Mission économique de Casablanca - 16 avril 2003)



Village au Maroc



Pour vous accompagner dans votre développement sur les marchés étrangers, Grex vous propose un appui sur mesure : recherche de partenaires, implantation de filiale, test produit-marché...

Contact :
Anne Laure Pauty, 04 76 28 29 41.
E-mail : pauty@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr



Les échanges France - Pays d'Europe centrale et orientale (Peco)

Le tassement de l'activité en France et dans les Peco a ralenti les échanges bilatéraux, mais ces derniers continuent d'afficher des taux de croissance élevés, ce qui atteste de l'approfondissement constant de nos relations économiques avec ces pays. Les flux d'investissements, qui irriguent la région, dynamisent les flux commerciaux. L'excédent réalisé par la France dans ses échanges avec les Peco reste stable à 2,3 milliards d'euros en 2002 (+ 90 millions d'euros par rapport à 2001). Au niveau sectoriel, les biens intermédiaires occupent toujours une place centrale dans nos échanges (35 %) et restent vigoureux.

Le secteur des biens d'équipement marque le pas, en particulier à l'importation, les ventes aux Peco restant soutenues par l'installation de nouvelles usines et la modernisation régulière des sites de production. La chute des échanges d'équipements électriques et électroniques (- 11,4 % à l'export et - 30 % à l'import) est importante, dans un contexte de surcapacité, de baisse de prix et de relocalisation d'usines des Peco vers l'Asie. Sous la vigueur des achats, le déficit lié aux échanges de biens de consommation se creuse. Les ventes de produits pharmaceutiques et de parfumerie, net avantage comparatif de la France, enregistrent néanmoins une bonne progression (+ 8,7 %). Les ventes françaises agroalimentaires progressent fortement (+ 13,2 %). Les échanges de ce secteur devraient connaître à l'avenir un fort dynamisme, sous l'effet de la libéralisation des marchés au sein du marché unique.

(Source : Missions économiques - www.dree.org/élargissement)

Partenariats pour l'adhésion de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie

Les critères d'adhésion à l'Union européenne sont au nombre de trois :

- des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ;
- l'existence d'une économie de marché viable et la capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union ;
- la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion, et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire.

La Roumanie et la Bulgarie

remplissent les critères politiques de Copenhague, et devraient être en mesure de faire face à moyen terme au choc concurrentiel de l'adhésion. Le 26 mars 2003, la Commission européenne a dressé le bilan des progrès réalisés sur le chemin de l'Union, et des efforts qui restent à accomplir. Les priorités sont similaires pour les deux pays qui se sont donné un objectif d'adhésion en 2007 : la poursuite de la réforme de l'appareil judiciaire et des administrations publiques, ainsi que la poursuite de la réforme de l'économie.

S'agissant de la Turquie, elle ne remplit pas le critère politique. Le Conseil européen de Copenhague (décembre 2002) a fixé une clause de rendez-vous en décembre 2004 : à cette date, si le Conseil européen décide que la Turquie satisfait aux critères politiques de Copenhague, l'Union ouvrira sans délai des négociations d'adhésion avec ce pays.

(Source : 7 jours Europe - Mars/Avril 2003)

Evaluation des risques dans les Peco

La Coface a évalué les risques tant économiques que politiques auxquels les investisseurs pourraient être exposés dans ces pays. Il ressort de cette analyse que trois sous-groupes se distinguent à l'intérieur des Peco. Premier sous-groupe, la Slovaquie et la Hongrie présentent un faible indice d'impayés et sont les pays les plus avancés. La République tchèque et l'Estonie forment le deuxième sous-groupe. La République tchèque enregistre des indices d'impayés inférieurs à la moyenne mondiale, mais connaît des déficits budgétaires importants. En Estonie, si la croissance est soutenue, les comptes extérieurs sont déficitaires. Enfin, la Pologne, la Slovaquie, la Lituanie et la Lettonie ferment la marche. En Pologne, la situation des entreprises est fragile. En Slovaquie les déficits budgétaires sont importants. En Lituanie et en Lettonie, la croissance est soutenue et la dette à court terme n'est pas négligeable. Les notes de la Coface s'échelonnent de A1 à A4 pour l'évaluation des risques d'investissement et de B à D pour désigner les risques spéculatifs : les huit Peco sont détenteurs d'une lettre A à l'instar des quinze pays de l'Union actuelle. Les huit pays qui doivent rejoindre l'UE en 2004 présentent des risques inégaux mais, même si les défaillances d'entreprises traditionnelles ou récemment créées sont relativement fréquentes, cette zone n'inspire aucune crainte sur le plan politique.

(Source : Le Monde (25/01/03))



Pour vous accompagner dans votre développement sur ces marchés.

Grex vous propose un appui sur mesure : recherche de partenaires, implantation de filiale, test produit-marché...

Contact :
Pierre-Emmanuel Chauv, 04 76 28 28 39.
E-mail : Chauv@grex.fr
Olivier Bozon, 04 76 28 28 43,
E-mail : bozon@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

Taipei

La Commission européenne a ouvert un bureau à Taipei dont la mission sera de traiter des questions relatives au commerce, aux investissements, à la coopération économique, à la recherche et à l'éducation. Ce bureau représentera les intérêts commerciaux entre l'Union européenne et Taiwan. En effet, nos importations vers ce pays se sont élevées à 13,6 milliards d'euros (19^e place des marchés d'exportation de l'UE), tandis que les importations de l'UE s'élevaient à 24,2 milliards d'euros, faisant de Taiwan la dixième plus grande source commerciale pour l'UE.

Du nouveau pour les virements bancaires en euros au sein de l'Union

Certaines dispositions du règlement européen relatif aux paiements transfrontaliers entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2003 :

- Les frais facturés pour les virements transfrontaliers en euros d'un montant maximum de 12 500 euros seront du même montant que ceux facturés pour les virements nationaux.

- Les établissements bancaires indiqueront sur le relevé de chaque client, ou en annexe à celui-ci, le numéro IBAN et le code BIC de l'établissement.

L'IBAN (International Bank Account Number) est l'identifiant international d'un compte bancaire. Quant au code BIC (Bank Identifier Code), il s'agit de l'identifiant des établissements financiers au niveau international. Comme le relevé d'identité bancaire (Rib) qui identifie un compte bancaire en France, le BIC et l'IBAN sont des normes internationales qui donnent précisément vos coordonnées bancaires pour les virements transfrontaliers. Ces codes facilitent l'exécution des virements transfrontaliers tout en réduisant les risques d'erreur.

JO de Turin en 2006



Vue de Turin.

Sélection des fournisseurs

La phase de sélection des entreprises a débuté. Le Toroc (comité d'organisation de ces jeux), bien que n'étant pas soumis au droit public, lancera des « appels d'offres » pour des marchés de travaux, de fournitures et de services supérieurs aux seuils européens.

Pour plus d'information, consulter le site <http://www.torino2006.org/eng/index.asp>
Nous vous rappelons que l'Euro Info Centre vous propose un service de sélection personnalisée des appels d'offres européens.
Pour en savoir plus : www.grex.fr

Mentions obligatoires sur facture

La directive européenne n° 2001/115 prise en vue de simplifier, moderniser et harmoniser les conditions relatives à la facturation de la TVA, a été partiellement transposée en France par la loi de finances rectificative pour 2002.

Les dispositions insérées dans le Cgi (code général des impôts) entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2003.

L'Eic de Grenoble vous propose une note présentant les principales modifications concernant les mentions obligatoires sur facture, l'auto-facturation ainsi que la transmission de factures par voie électronique.

Rendez-vous sur notre site www.grex.fr
(Zoom ou Législation européenne)

Sans plomb et caractérisation en électronique

La directive européenne 2002/95/CE prévoit que les équipements électriques et électroniques mis sur le marché à partir du 1^{er} juillet 2006 ne devront plus contenir certaines matières dangereuses comme le plomb. L'association PC2A vous propose une journée consacrée à l'élimination du plomb et à son remplacement par des solutions moins polluantes, le **17 juin prochain**, pour que vous, PME, sous-traitants, donneurs d'ordres et utilisateurs, puissiez avancer, ensemble, vers cette échéance.

Pour plus d'information, consulter le site www.sansplomb.org

Santé et sécurité : aides financières aux PME



Les PME désirant mettre en œuvre ou communiquer sur des actions fortes en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail peuvent directement solliciter des subventions d'un montant de 25 000 à 200 000 euros auprès de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Un total de 40 subventions sera octroyé. **Dates limites de dépôt des candidatures : 23 juin 2003 pour les projets nationaux et 30 juin pour les projets européens/transnationaux.**

Pour plus d'information <http://agency.osha.eu.int/sme2003>

Étiquetage des denrées alimentaires

La directive 2000/13/CE prévoit de nouvelles règles communes à tous les Etats membres en ce qui concerne l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires, ainsi que la publicité faite à leur égard. A partir du 1^{er} juillet 2003, les échanges de produits non conformes aux dispositions de la directive précitée sont interdits. Toutefois, les produits non conformes à ces dispositions, mais étiquetés avant le 1^{er} juillet 2003, sont autorisés jusqu'à épuisement des stocks.

Marchés publics européens : INTERREG III B

L'Euro Info Centre de Grenoble a obtenu le feu vert de la Commission européenne dans le cadre du programme INTERREG III B pour un projet innovant en matière de marchés publics. Il s'agira de fournir aux entreprises de la région, intéressées par les marchés publics transfrontaliers de l'arc alpin, les appels d'offres inférieurs aux seuils européens. Ces marchés ne faisant pas l'objet d'une publication au JO UE sont de ce fait difficilement détectables en dehors du pays d'émission. Une quinzaine d'entreprises pilotes de la région seront sélectionnées pour participer à cet ambitieux projet européen.

Si ces nouvelles opportunités de marchés vous intéressent, prenez d'ores et déjà contact avec l'Euro Info Centre 04 76 28 28 37

USA, mesures de rétorsion éventuelles

L'Union européenne a obtenu de l'Organisation mondiale du commerce (Omc) l'autorisation définitive de sanctionner le maintien du régime américain d'aides fiscales à l'exportation (Foreign Sales Corporations - Fsc) en appliquant à une liste de produits originaires des Etats-Unis des droits de douane prohibitifs, pouvant atteindre 4 milliards de dollars par an. Une nouvelle décision formelle du Conseil de l'Union européenne sera nécessaire pour appliquer effectivement ces sanctions. La liste des produits concernés par ces mesures éventuelles de rétorsion est disponible sur Market access database <http://mkacddb.eu.int/dsu/doc/ds108-26.doc>



L'Euro Info Centre de Grenoble, géré par Grex, est à la disposition des entreprises pour toute information communautaire (réglementation, recherche documentaire, programmes de recherche européens, marchés publics...).

Contacts : Olivier Bozon, 04 76 28 28 43
E-mail : olivier.bozon@grex.fr
Dolores Adamski, 04 76 28 28 37
E-mail : dolores.adamski@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

» Japon

Recyclage



Une nouvelle loi sur le recyclage vient d'entrer en vigueur le 1^{er} avril 2003. Elle oblige à apposer un logo de recyclage sur certains récipients (PET, plastiques, cartons-papier et les capsules en plastique des bouteilles). Vous pouvez consulter un rapport à ce sujet sur le site du Japan Containers and Packaging Recycling Association à l'adresse suivante : <http://www.jcpra.or.jp> (cliquer sur «The containers and packaging recycling law» puis sur «full text».

(Source : CFCÉ - 17 avril 2003)

» Union européenne

Accord de partenariat ACP / UE (accord de Cotonou)

L'accord, conclu dans les domaines du commerce, de l'aide et de la politique, à Cotonou, en juin 2000, entre les 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - ACP - et l'Union européenne est entré pleinement en vigueur le 1^{er} avril 2003.

L'accord s'articule sur trois volets interdépendants : dialogue politique, commerce et investissement et coopération au développement. Afin de promouvoir le développement durable et l'éradication de la pauvreté, les ACP et l'UE sont convenus de conclure des accords commerciaux compatibles avec les règles de l'Omc. Ceux-ci supprimeront progressivement les entraves aux échanges et amélioreront la coopération dans tous les secteurs concernant le commerce. Cet engagement prendra la forme de négociations sur des accords de partenariat économique (APE).

Le Fonds européen de développement (Fed) a prévu 13,5 milliards d'euros pour les cinq prochaines années pour financer des projets et des programmes dans les Etats ACP et les territoires d'Outre-mer.

(Source : 7 jours Europe - 7 avril 2003)

» Etats-Unis

Unique déclaration pour un transport fractionné : entrée en application le 27 mars 2003

Les douanes américaines permettent désormais aux importateurs d'effectuer une déclaration unique d'entrée des marchandises dans le cas d'un envoi fractionné. Mais cela n'est possible que lorsque l'envoi a été fractionné par le transporteur et que les différentes expéditions arrivent dans le même port ou aéroport d'entrée et ce dans les 10 jours calendaires suivant l'arrivée du premier envoi.

Pour bénéficier de cette facilité, l'importateur devra notifier aux douanes américaines que l'envoi a été fractionné à l'initiative du transporteur et que le reliquat arrivera dans les délais réglementaires. Il devra également préciser qu'il ne fera qu'une déclaration unique ("single entry for split shipment"). Cette notification devra dans tous les cas être effectuée avant que "l'entry summary" ne soit fait. (Source : CFCÉ - Brèves réglementaires - mars 2003)

» Jordanie

Rapport sur les conditions d'accès au marché jordanien



Vue sur Amman.

La Mission économique d'Amman vient d'actualiser ce rapport pour tenir compte des modifications intervenues depuis deux ans dans la législation douanière et fiscale. La nouvelle version du rapport reprend et complète les informations sur la réglementation douanière et fiscale.

Contact Grex : Claire Quesada, 04 76 28 28 45.

(Source : CFCÉ - Paris - 7 pages- 05/03/2003)

» Nouvelle loi sur la sûreté du fret aérien

Suite aux actes criminels commis à New-York et Washington le 11 septembre 2001, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté un règlement n°2320/2002 (paru au JORF n°L355/1 du 30/12/2002) relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

Le principal objectif de ce règlement est d'instaurer et de mettre en œuvre des mesures communautaires utiles visant à empêcher les actes d'intervention illicite dans l'aviation civile.

Dans les trois mois qui suivent l'entrée en vigueur du règlement, chaque Etat membre doit adopter un programme national de sûreté de l'aviation civile et désigner une autorité compétente chargée de coordonner et de contrôler la mise en œuvre de ce programme.

Au niveau législatif français, différents textes ont été adoptés afin de sécuriser les expéditions de fret aérien :

- La loi n°2002-3 du 3 janvier 2002 parue au JORF n°3 du 4 janvier 2002 relative à la sécurité des infrastructures et systèmes de transport a été votée. L'article 9 de cette loi concerne l'aviation civile.

- le décret d'application n°2002-24 du 3 janvier 2002 publié au JORF n°5 du 6 janvier 2002 relatif à certaines mesures de sûreté et de sécurité du transport aérien et modifiant le code de l'aviation civile

- le décret n°2002-1026 du 31 juillet 2002 publié au JORF n°180 du 3 août 2002 relatif à la police de l'exploitation des aéroports et modifiant le code de l'aviation civile.

Les arrêtés qui fixeront les modalités d'application exactes des mesures de sûreté du transport aérien avec notamment les conditions d'agrément «chargeur connu» devraient être publiées début mai 2003, date d'entrée en vigueur de toutes ces dispositions.

Consulter et télécharger notre note d'information détaillée sur notre site : www.grex.fr actualité réglementaire. (note élaborée par Grex avec la collaboration de la Direction générale de l'aviation civile à Paris).

Formations à l'international

GreX et le Groupe Formation de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble vous proposent des formations spécifiques aux techniques du commerce international.

> Les incoterms 2000

1 jour : 25 septembre 2003.

> Les obligations déclaratives intra-communautaires

2 jours : 2 et 9 octobre 2003.

> Les techniques de paiement à l'international

1 jour : 16 octobre 2003.

> Rédiger et négocier un contrat international

1 jour : 18 novembre 2003.

> Réussir une opération d'importation

2 jours : 20, 27 novembre 2003.

> Analyse des contrats internationaux les plus courants

2 jours : 2,9 décembre 2003.

> Le crédit documentaire

1 jour : 11 décembre 2003.

> La douane et l'entreprise

3 jours : 1, 11 et 18 décembre 2003.

Pour plus de renseignements, contact Grex : Claire Quesada, 04 76 28 28 45.

Contact Groupe formation : Lise Bron, 04 76 28 29 62.



GreX peut vous apporter assistance et conseil sur les techniques du commerce international et assure l'interface avec les organismes spécialisés (DRCE, Coface, administrations

douanières et fiscales...)
Contacts : Claire Quesada, 04 76 28 28 45
E-mail : claire.quesada@grex.fr
Isabelle Mouy, 04 76 28 28 38
E-mail : isabelle.mouy@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

Pour
participer aux
événements

GreX,

inscrivez-vous
sur

www.grex.fr

A g e n d a

J u i n

1^{er}-5 > **Brésil**, délégation de chefs d'entreprise organisée par le Medef international. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

4 > **Suisse**, rendez-vous individuels second œuvre du bâtiment avec la Mission économique de Berne et la Chambre France-Suisse pour le commerce et l'industrie à Villefontaine. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39.

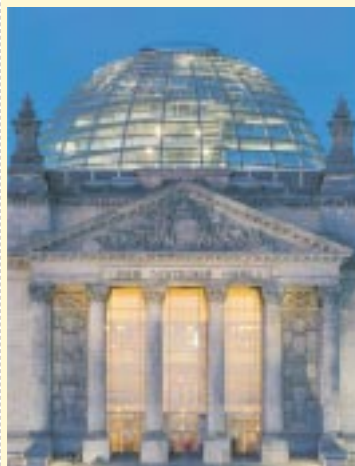
12 > **Chine**, séminaire sur l'approche du marché chinois. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

12 > **Objectif export**, seconde journée collective. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39.

24 > **Corée**, séminaire sur l'approche du marché coréen. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

J u i l l e t

2 > **Allemagne**, rendez-vous individuels avec la Chambre de commerce et d'industrie française en Allemagne. Contact Grex, P-E ChauX, 04 76 28 28 39.



Dem deutscher Volke - Allemagne

21-25 > **Japon**, programme Gateway to Japan, secteur "créateurs de mode pour les jeunes". Participation au salon "International Fashion Fair" à Yokohama. Contact Grex, Odile Arnould/Gwenaëlle Valentin/Anne-Laure Hautin, 04 76 28 29 49.

S e p t e m b r e

8 > **Optilog**, réunion de lancement. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39 et Claire Quesada, 04 76 28 28 45.

8-12 > **Japon**, programme Gateway to Japan, mission commerciale "technologies de l'environnement" à Tokyo. Contact Grex, Odile Arnould/gwenaëlle Valentin, 04 76 28 29 49.

29-30 > **Optilog, 2 jours de formation sur «les bases de la réglementation internationale»**. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39 et Claire Quesada, 04 76 28 28 45.

29 septembre - 3 octobre > **Japon**, Programme Gateway to Japan, mission commerciale "équipement de la vie de plein air" à Tokyo. Contact Grex, Odile Arnould/Gwenaëlle Valentin/Anne-Laure Hautin 04 76 28 29 49.



Le temple Asakusa.

O c t o b r e

7 > **Scandinavie et Pays-Bas**, renforcez votre présence sur ces marchés. Déjeuner de travail et rendez-vous individuels. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

7-10 > **Moscou**, participation des entreprises de Rhône-Alpes à l'exposition des technologies françaises à Moscou. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39.

8 > **Allemagne**, rendez-vous individuels avec la Chambre de commerce et d'industrie française en Allemagne. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39.

16 > **Espagne**, renforcez votre présence sur le marché espagnol. Déjeuner de travail et rendez-vous individuels. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

17 > **Optilog**, seconde réunion collective. Contact Grex, Pierre-Emmanuel ChauX, 04 76 28 28 39 et Claire Quesada, 04 76 28 28 45.

D é c e m b r e

8-12 > **Japon**, programme Gateway to Japan, mission commerciale "alimentation et boissons" à Tokyo.. Contact Grex, Odile Arnould /Gwenaëlle Valentin/Anne-Laure Hautin, 04 76 28 29 49.

15-18 > **Chine**, participation des entreprises de Rhône-Alpes au salon CIEPEC (environnement) à Pékin. Contact Grex, Anne-Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

Pour vous inscrire en ligne aux événements Grex et vous informer sur le programme "Gateway to Japan", rendez-vous sur le site :

» www.grex.fr

Actualité documentaire

Voici les ouvrages et études que Grex a sélectionnés pour vous.

Cochez ci-dessous ceux que vous souhaitez commander et remplissez vos coordonnées.

Espagne

L'agent commercial en Espagne

Pour ceux qui cherchent un agent commercial en Espagne, la fin du casse-tête est proche. Le guide pratique publié en février 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie française de Barcelone (CCIFB) a pour objectif de familiariser les entreprises françaises avec l'environnement législatif espagnol de l'agent commercial et de proposer des sources et contacts utiles dans le cadre d'une prospection : législation en vigueur, comparaisons France-Espagne, contrat type, prestations des Collèges d'agents commerciaux, des Cci, coûts estimatifs d'une annonce dans les principaux quotidiens espagnols, adresses utiles. Des informations pratiques qui faciliteront ainsi l'identification et l'approche d'un agent commercial en Espagne. CCIFB. 63 p. 02/03. 45,00 € Ttc.

Corée du sud

Les équipements automobiles

Plusieurs grands groupes internationaux ont déjà pris pied en Corée, conscients des opportunités que peut offrir le 5^e producteur de véhicules automobiles mondial. Un document opérationnel pour connaître la situation du



secteur (restructurations de l'industrie automobile coréenne, ouverture progressive du marché, motivations d'achat des consommateurs, évolution du chiffre d'affaires...) et un carnet d'adresses exceptionnel dans lequel plus de 230 opérateurs sont présentés sous forme de fiches détaillées. Mission économique de Séoul. 333 p. 2003. 230,00 € HT.

Etats-Unis

Le marché de la deuxième monte

La deuxième monte automobile constitue un marché considérable, puisque les Etats-Unis, détenant 32 % du parc mondial, sont à l'origine de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Disposez d'informations de tout premier plan pour approcher les acteurs américains de ce secteur : un panorama du marché (situation, tendances et perspectives, ventes par type de produits, profil du consommateur...) complété par des fiches présentant en détail des principaux distributeurs. Mission économique de Chicago. 176 p. 2003. 120,00 € HT.

Union européenne

Guide pratique sur l'accès au marché du bâtiment dans l'Union européenne

- Quels sont les documents à fournir lors de la demande d'un permis de construire ?
- Quels en sont les délais d'obtention ?
- Comment, où et quand déclarer les travailleurs employés sur le chantier ?
- Quels sont les taux de Tva en vigueur ?
- Les types d'assurance pour les risques liés aux activités du bâtiment ?

C'est à ce type de questions que répond ce guide pratique qui détaille pour chaque pays, en mettant en lumière leurs spécificités, les formalités à accomplir et les réglementations à respecter pour travailler sur un chantier de bâtiment.

Complété par un carnet d'adresses (autorités compétentes dans le secteur, fédérations professionnelles, organismes d'homologation...), il constitue un précieux outil de prospection. Missions économiques des 14 autres membres de l'Union européenne. 181 p. 2003. 230,00 € HT.

Comment distribuer vos logiciels sur des marchés porteurs ?

Les missions économiques de Düsseldorf à San Francisco vous éclairent à travers leurs dernières publications

Le marché des logiciels et des services informatiques en Allemagne :

- Quel est l'équipement des entreprises allemandes en logiciels standards et leurs perspectives d'investissement ?
- Quels sont les modes de distribution des logiciels de grande diffusion ?
- Quels sont les segments les plus porteurs ?

Marché et distribution des logiciels aux Etats-Unis

- Quels sont les trois acteurs qui jouent un rôle prépondérant dans l'industrie du logiciel ?
- Pour quels types de logiciels les écoles et les universités constituent-elles un marché important ?
- Quelles sont les responsabilités du distributeur en France et aux Etats-Unis ?

Ces deux études témoignent de l'importance et des spécificités de ce secteur dans ces deux pays et sont complétées par des annexes détaillées (contacts utiles, lexique, sites internet, interviews de dirigeants français implantés avec succès aux Etats-Unis, conseils pratiques...).

Le marché des logiciels et des services informatiques en

Allemagne. Mission économique de Düsseldorf. 2002. 56 p. 120,00 € HT.

Marché et distribution des logiciels aux Etats-Unis.

Mission économique de San Francisco. 2002. 173 p. 450,00 € HT.

Vos coordonnées

Montant total de la commande.

Paiement à réception de la facture.

Société

Nom

Fonction

Adresse

Tél. Fax

E-mail Site web

Date Signature :



Le Centre d'information sur les marchés extérieurs de Grex est dépositaire de toutes les études des Missions économiques (Me) susceptibles de vous intéresser et peut se charger de toute recherche documentaire sectorielle ou thématique.
Contact : Stéphanie Planté,
Tél. 04 76 28 28 40, fax 04 76 28 28 35.
E-mail : stephanie.plante@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

Faxez directement ce bon de commande à Grex,

Stéphanie Planté, 04 76 28 28 35. Vos documents et la facture vous seront adressés dès réception de votre fax.

News des clubs

Club juridique

La dernière réunion s'est tenue à Grex le 20 mai sur le thème de «**La prévisibilité du dommage contractuel, conditions de sa réparation**».

Les interventions sont téléchargeables sur l'espace adhérent/actualité des clubs.

Prochaine réunion :

Diner Bilan le 1^{er} juillet.

Club adhérents

« **Rencontre avec... les nouveaux adhérents** » le **jeudi 5 juin** de 9 h 15 à 11 h 00, pour vous permettre de :

- optimiser votre adhésion en connaissant mieux les services proposés et les collaborateurs de Grex,
- partager entre adhérents sur vos préoccupations actuelles ou vos projets à l'international,
- faire évoluer les thèmes ou les rencontres que nous organisons au sein du club.

Contact Grex, Sylvie Moulherat, 04 76 28 29 44.

Bienvenue au club

95 % des adhérents 2002 nous ont renouvelé leur confiance en 2003.

10 % le font pour la première fois... Cela vous donne des idées ?

Les derniers à avoir rejoint le club :

Data Systems et Solutions : systèmes automatiques de contrôle de centrales nucléaires ; **La Poste** (courrier international) ; **Phs Mems** : conception et production de mems - composants passifs ; **Vernis Soudée** : peintures industrielles, encres d'imprimerie et vernis synthétiques..

Nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue.

Des nouvelles de nos adhérents et partenaires

MGE Ups Systems : fournisseur de Crolles 2

Constructeur d'équipements de haute disponibilité électrique, MGE Ups Systems a été retenu par le site de Crolles 2 pour la fourniture de 30 onduleurs de forte puissance qui garantissent la continuité de service et la qualité de l'alimentation électrique de ce centre de recherche et de production dédié à la micro et à la nanoélectronique. MGE assure également une astreinte sur ce site dont les process critiques requièrent une alimentation électrique disponible en toutes circonstances, même en cas de coupure volontaire ou involontaire. En 2001-2002, MGE Ups a réalisé un chiffre d'affaires de 568 M€.

Contact : Isabelle Roux, tél. : 04 76 18 32 51 e-mail: isabelle.roux@mgeups.com

(Source L'économie à Grenoble et en Isère/avril 2003)

Dolphin Intégration : introduction en Bourse

Spécialiste des Asic (circuits intégrés sur mesure), **Dolphin Integration** s'est introduit sur le marché libre de la Bourse de Paris. Dirigée par Michel Depuyrot, la société réalise un chiffre d'affaires de 62 M€ avec 130 salariés ; elle prévoit une croissance de plus de 30 % en 2003.

(Source L'économie à Grenoble et en Isère/avril 2003)

Phs Mems : augmentation de capital de 10 millions d'euros

Fondée en 1998, la société de St-Egrève est un fournisseur de solutions Mems (micro-electro mechanical systems-microsystèmes) depuis la

conception et les prototypes jusqu'à la production industrielle. Elle est aussi l'une des plus importantes fondrières de Mems indépendantes, avec 2 800 m² de salles blanches.

Spécialisée dans les technologies Mems pour les marchés des télécommunications sans fil et optiques, Phs Mems a déjà obtenu plusieurs commandes significatives de production en grands volumes.

Cette levée de fonds, réalisée essentiellement auprès d'Axa Private Equity, CDP Capital Technology Ventures (et d'autres investisseurs), donnera à l'entreprise les moyens d'augmenter ses

capacités de production, de poursuivre ses investissements dans les processus d'amélioration et de renforcer ses équipes opérationnelles.

Phs Mems pense atteindre son seuil de rentabilité en 2004. L'entreprise qui emploie 80 personnes a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 1,1 M€.

Contact : Stéphane Magaton, tél. : 04 76 58 49 15 E-mail : s.magaton@phsmems.com



Grex est dépositaire exclusif du label **World Trade Center Grenoble** et, à ce titre, affilié au réseau des 300 WTC implantés dans plus de 60 pays.

Quoi de neuf sur www.grex.fr

Les derniers documents mis en ligne...

- Le contrôle des exportations de biens et de technologies à double usage : civil et militaire (rubriques "zoom" et "espace réglementaire")
- Mentions obligatoires sur facture (rubrique "zoom")
- Bilan 2002 du commerce extérieur de l'Isère (rubrique "actualité internationale")
- Programme Gateway to Japan : dossiers de présentation des missions "équipement de la vie de plein air" et "alimentation et boissons" (page "Gateway to Japan")
- Epidémie de pneumopathie atypique (SRAS) (rubrique "zoom")

Une zone de téléchargement sur l'espace adhérents...

(Mot de passe indispensable)

✓ La page "Quoi de neuf sur le site Grex" permet désormais d'accéder en un minimum de clics à l'ensemble des derniers documents mis à disposition sur notre site.

Et toujours de nombreuses rubriques fréquemment alimentées pour vous fournir les informations essentielles en matière de «**législation européenne**», «**actualité réglementaire**», «**actualité internationale**», etc

Contact : Catherine André, 04 76 28 28 32 – catherine.andre@grex.fr

